



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV

Plus de 5000 tonnes de plastique libérées dans l'environnement chaque année

Dübendorf, St. Gallen und Thun, 12.07.2019 - Le plastique n'a pas sa place dans l'environnement. Afin d'estimer pour la première fois l'ampleur de cette pollution en Suisse avec précision, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a chargé les chercheurs de l'Empa de calculer les quantités de plastique qui finissent dans l'environnement. L'Empa a recensé les sept matières plastiques les plus utilisées. Il en ressort que près de 5000 tonnes de plastique se dispersent dans l'environnement chaque année et que la pollution par le plastique est bien plus importante sur et dans les sols que dans les eaux. D'autres matières plastiques, notamment le caoutchouc libéré dans l'environnement par l'abrasion des pneus, n'ont pas été prises en compte dans l'étude.

L'étude de l'Empa porte sur les matières plastiques polyéthylène (LD-PE et HD-PE), polypropylène, polystyrène, polystyrène expansé, PVC et PET telles qu'elles sont utilisées dans les emballages, les textiles, les matériaux isolants et les films plastiques destinés à l'agriculture. Les chercheurs ont suivi le chemin de ces plastiques dans l'environnement suisse, depuis la production jusqu'à l'élimination en passant par l'utilisation, et ont développé un modèle permettant de calculer ces flux. Ils distinguent le microplastique (d'un diamètre inférieur à 5 mm) du macroplastique (d'un diamètre supérieur à 5 mm).

En tout, quelque 5120 tonnes de ces sept plastiques examinés se dispersent dans l'environnement chaque année. Cela correspond à près de 0,7% de la quantité totale de ces sept plastiques consommés en Suisse tous les ans (environ 710 000 tonnes au total). D'après la modélisation de l'Empa, quelque 4400 tonnes de macroplastique se retrouvent sur les sols chaque année. A cela s'ajoutent environ 100 tonnes de Zacroplastique libérées dans les eaux. 600 tonnes de microplastique finissent sur ou dans les sols et près de 15 tonnes dans les eaux. La quantité de microplastique est donc bien moins élevée que celle de macroplastique. Le nombre de particules qui pourraient avoir des

répercussions sur les organismes est cependant nettement plus important.

Toutefois, pour obtenir un aperçu complet de la charge environnementale du plastique en Suisse, l'abrasion des pneus est également à prendre en compte. Ce phénomène a été identifié par plusieurs études scientifiques comme étant la plus grande source de microplastique. Une étude de l'Empa actuellement en cours livrera des informations complémentaires sur cette source de pollution plastique.

Il y a 40 fois plus de plastique libéré dans les sols que dans les eaux

L'examen des sept matières plastiques montre que la quantité de plastique libérée sur et dans les sols est près de 40 fois plus élevée que celle qui se disperse dans les eaux. Cela s'explique avant tout par le littering - l'abandon de déchets sur la voie publique -, qui pollue en particulier les sols, mais aussi les eaux, avec du macroplastique. Certes une grande partie du plastique est collectée grâce au nettoyage de l'espace public mais une certaine quantité reste quand même dans l'environnement. Autre exemple de source considérable de macroplastique dans les sols: l'utilisation de films plastiques dans l'agriculture. En outre, le compostage de déchets organiques contenant encore du plastique contribue à la libération de macroplastique sur et dans les sols.

L'agriculture et le secteur de la construction représentent les sources les plus importantes de microplastique dans les sols, lequel provient notamment de la désagrégation de films et conduites en plastique ainsi que de l'installation et du démontage des isolations dans les habitations. Dans une moindre mesure, l'élimination des déchets contribue aussi à la pollution par le microplastique.

Les sources les plus importantes de microplastique dans les eaux sont le lavage et le port de vêtements en fibres synthétiques ainsi que les cosmétiques. Rapportées à la pollution modélisée des sols, ces sources ont toutefois un faible impact. Les stations d'épuration efficaces parviennent par ailleurs à retirer par filtrage une grande partie du microplastique se trouvant dans les eaux usées. Une étude de l'Empa achevée récemment a démontré qu'actuellement, le microplastique en Europe ne représentait aucune menace pour les organismes aquatiques.

Domaines de recherche et d'action pour l'avenir

Les calculs de l'Empa permettent d'identifier des domaines de recherche et d'action pour l'avenir. La pollution plastique des sols notamment doit faire l'objet d'études plus poussées. Il existe différentes possibilités d'action selon les plastiques: les consommatrices et consommateurs doivent être sensibilisés encore davantage au fait que les emballages jetables représentent en soi des déchets. De meilleures mesures de nettoyage, le long des routes par exemple, évitent la pollution de l'environnement par les déchets jetés ou

abandonnés. Dans l'agriculture, il faut diminuer la libération des matières plastiques dans les sols. Dans les secteurs de la gestion des déchets et de la construction, les entreprises doivent être sensibilisées au sujet de la pollution par le plastique. Et sur le plan politique, il est demandé dans plusieurs interventions à ce que des mesures soient prises concernant les matières plastiques. L'OFEV, quant à lui, examine actuellement de nouvelles démarches visant à réduire la charge environnementale générée par le plastique.

Adresse pour l'envoi de questions

Prof. Dr. Bernd Nowack, Empa, Technologie und Gesellschaft, Tél. +41 58 765 76 92,
Bernd.Nowack@empa.ch

Dr. Michael Hagmann, Empa, Communication, Tél. +41 58 765 45 92, redaktion@empa.ch
Office fédéral pour l'environnement (OFEV), Sektion Medien, Tél. +41 58 462 90 00,
medien@bafu.admin.ch

Documents

 [Press release](#) (JPG, 150 kB)

Liens

[Press release](#)

Auteur

Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche
<http://www.empa.ch>

Office fédéral de l'environnement OFEV
<http://www.bafu.admin.ch/fr>

✉ [Contact](#)

<https://www.bafu.admin.ch/content/bafu/fr/home/documentation/communique/anzeige-nsb-unter-medienmitteilungen.msg-id-75798.html>